

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Actes du colloque international pluridisciplinaire

RÉSEAUX SOCIAUX ET DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS AFRICAINES



Volume XV – Numéro 27 - Université Alassane Ouattara - Campus 2 Bouaké,
les 05, 06 et 07 Octobre 2023 Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85

(+225) 01 03 47 11 75

(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : <https://www.perspectivesphilosophiques.net>

ISSN : 2313-7908

N°DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr Kouassi Marcellin AGBRA, Maître de Conférences
Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences
Dr Chantal PALÉ-KOUTOUAN, Maître-assistant
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

TDR du Colloque sur les réseaux sociaux	1
Membres du Comité d'organisation et du Comité scientifique	7
Liste des Participants en qualité de modérateurs et/ou de Rapporteurs	9
ALLOCUTIONS	11
1- Le Président du comité d'organisation	13
2- Le chef du Département de Philosophie	17
CONTRIBUTIONS DES INVITÉS SPÉCIAUX	21
1. Les réseaux sociaux ou réseaux de dé-socialisation ?, Antoine KOUAKOU	23
2. Le langage sms dans le bruissement des réseaux sociaux : est-ce une belle chose ou une destruction des mots ? Penser avec Jean- Michel Besnier, Auguste NSONSISSA	37
3. La philosophie du dos ou comment philosopher autrement à partir de Facebook, Thiémélé L. Ramsès BOA	51
CONTRIBUTIONS PAR AXES D'ANALYSE	73
AXE 1 : RÉSEAUX SOCIAUX ET DÉMOCRATIE	75
1. Les réseaux sociaux numériques et la gouvernance démocratique en Afrique, 1. Oi Kacou Vincent Davy KACOU 2. Neuba Serge N'DRIN	77
2. Réseaux sociaux et démocratisation de l'information dans l'espace public subsaharien : entre libertés d'expression et communicationnelle, Faloukou DOSSO	93
3. La démocratie burkinabè à l'épreuve des réseaux sociaux : cas des changements de régimes de 2014 à 2022 au Burkina Faso, Sidibeouendin SAOUADOGO	111
4. Les réseaux sociaux et la problématique de la démocratie participative en Afrique, 1. Kouamé Hyacinthe KOUAKOU 2. Kadio Mathieu ANGAMAN	133
5. Réseaux sociaux et lutte citoyenne, Boubakar MAIZOUMBOU	151
6. Usages des réseaux sociaux et gouvernance en Afrique, Odilon YAO	167

7. Impacts des réseaux sociaux et dynamiques démocratiques en Afrique entre excentricités et espérances légitimes !, 1. Séa Frédéric PLÉHIA 2. Nanou Pierre BROU	183
8. Réseaux sociaux et identité numérique : Quelle liberté dans l'espace africain ?, Agoussi Alphonse MOGUÉ	205
9. Usages illicites des réseaux sociaux : cyber menaces, pratiques d'agences de désinformation et risques sur la démocratisation en Afrique, Ange Bergson LENDJA NGNEMZUE	221
10. Réseaux sociaux et crises des sociétés africaines, Zlankouapiou Romuald Icanor SANKO	241
11. Réseaux sociaux numériques et éthique de l'espace public à partir d'Hannah ARENDT, 1. Bi Zaouli Sylvain ZAMBLÉ 2. KONÉ Amidou	257
12. Nouvelles formes de militantisme sur les réseaux sociaux : une prise de parole politique entre patriotisme et incivisme verbal, Mamadou Diouma DIALLO	273
13. Idéologie de la transparence, réseaux sociaux et démocratie contemporaine, Ouandé Armand REGNIMA	291
AXE 2 : RÉSEAUX SOCIAUX ET ÉDUCATION	307
14. De la responsabilité des réseaux sociaux numériques dans l'inconduite des adolescents en côte d'ivoire, Koffi Jacques Anderson BOUADOU	309
15. Usage juvénile des réseaux sociaux numériques et expérience des dilemmes moraux chez les mères d'adolescents à Bouaké (Côte d'Ivoire), Yogblo Armand GROGUHÉ	323
16. Short Message Service (SMS) : naissance d'une nouvelle forme d'écriture, Kouassi KPANGUI	347
17. Réseaux sociaux et apprentissage du journalisme 2.0, Antonin Idriss BOSSOTO	369
18. Les technologies de l'information et de la communication dans le système éducatif : entre innovation et modèle pédagogique traditionnel, Rodrigue Paulin BONANÉ	391

19. Réseaux sociaux, de la perte de l'individu à l'éducation, 1. Apolline Adjo NIANGORAN 2. Magloire Kassi GNAMIEN	409
20. Critique du phénomène d'influenceurs sur les réseaux sociaux à partir de la pensée d'Aristote, Djakaridja YÉO	421
21. Recours aux réseaux sociaux numériques par les étudiants de l'Université Joseph Ki-Zerbo pour l'apprentissage et la formation académique, 1. Belo ADIOLA 2. Kibouga Alphonse DIAGBOUGA 3. Bowendsom Claudine Valérie ROUAMBA/OUEDRAOGO	441
22. Sémiotique et identité sociale. Une lecture à partir des réseaux sociaux, Masseniva TRAORÉ	469
23. De l'éducation : pour une utilisation optimale du web, Kouassi Olivier SEY	487
24. La jeunesse africaine et la révolution cybernétique, Akpa Akpro Franck Michael GNAGNE	507
AXE 3 : RÉSEAUX SOCIAUX ET SOCIÉTÉ DURABLE	525
25. Réseaux sociaux numériques, territoire récusé dans la valorisation des acquis de la recherche scientifique en Côte d'Ivoire, 1. Aka NIAMKEY 2. Yéo SIBIRI	527
26. Les réseaux sociaux : une forme de « pachacuti » andin ou révolution arguédienne ?, Doforo Emmanuel SORO	547
27. Nouveaux médias et défis sociaux : pour une vision marcusienne de la sociabilisation de l'Afrique, Amara SALIFOU	567
28. Réseaux sociaux en Afrique : contribution à la mobilisation des ressources et des compétences pour son émergence, Laurent GANKAMA	583
AXE 4 : RÉSEAUX SOCIAUX ET DIGNITÉ HUMAINE	599
29. La protection des données personnelles à l'ère des réseaux sociaux au Cameroun, Saidou ABOUBAKAR	601
30. L'identité humaine à l'ère du numérique : cas des réseaux sociaux, 1. Kouleman Amed COULIBALY 2. Issouf CAMARA	621

31. Réseaux sociaux et recomposition du monde, 1. Soualo BAMBÀ 2. Assane SANOGO 3. Kouadio YAO	637
32. De l'addiction aux réseaux sociaux : « Là où est votre trésor, là aussi sera votre cœur » (Luc 12, 30), 1. Koko Marie-Madeleine SÉKA 2. Chiayé Marie-Pauline SÉKA	651
33. Impact des réseaux sociaux sur la promotion du patrimoine culturel du Bénin : cas de la plateforme Fairyland, Elavagnon Dorothée DOGNON	663
34. L'avenir du pour-soi africain et son habitus à l'aune des réseaux sociaux, Kouadio Julien KOUASSI	685
35. Crise du concept de réseaux sociaux et exigence éthique en contexte africain, Florence BOTTI	705
36. Approche critique francfortoise de la culture de masse et des médias sociaux, Klindio Lydie COULIBALY épouse ZAMBLÉ	721
37. Les réseaux sociaux en Afrique : enjeux et portée épistémologiques, 1. Evariste Dupont BOBOTO 2. Gildas DAKOYI TOLI	733
AXE 5 : RÉSEAUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENT	747
38. L'État ivoirien, un régulateur impuissant du secteur minier : apport des réseaux sociaux au respect des périodes de vie des mines dans la région du Hambol, 1. Mathieu Jonasse AFFRO 2. Chifolo Daniel FOFANA 3. Nambegué SORO	749
AXE 6 : RÉSEAUX SOCIAUX ET IDENTITÉ SOCIALE	769
39. Réseaux sociaux et identité sociale : l'ipséité africaine à l'épreuve de l'altérité, 1. Ghil-christ Elysée YANSOUNOU 2. Ariane DJOSSOU SEGLA	771
40. La facture des réseaux sociaux en Afrique : de l'aventure de l'identité à la sociabilité pathologique ?, Kouadio Victorien EKPO	789
41. Le téléphone portable, un instrument de tension entre l'être et le paraître, Bernadette GANSONRE	803

42. John Kyffy sur Facebook, construction d'un monde virtuel au profit d'une carrière artistique réelle, Yao Francis KOUAMÉ	823
43. Les réseaux sociaux au village : Pragmatique des usages et enjeux pour l'identité sociale, Titi Eri Aramatou PALE	841
44. L'évolution du concept d'amitié à l'ère des Réseaux sociaux : vers la numérisation de la relation interlocutive, Koffi KOUASSI	863
45. Les réseaux sociaux numériques : Vers une dépendance des algorithmes et la déconstruction des identités sociales, Tiasvi Yao Raoul AGBAVON	878
46. Pour une réinvention des sociétés africaines numérisées à la lumière de la pensée de Rousseau, Adjoua Marie Jeanne KONAN	891
47. Les technologies de l'information et de la communication (tic), vecteurs de résilience et de réliance des peuples, Ghislain Thierry Maguessa EBOMÉ	907
AXE 7 : RÉSEAUX SOCIAUX ET SEXUALITÉ	921
48. La cybersexualité en Afrique : Le corps-sexe entre tradition et modernité, Oliver P. NGUEMA AKWE	923
49. La critique de la banalité sexuelle sur les réseaux sociaux à l'aune du philosophe arendtien, Amin Elise KOUADIO	939
50. Les réseaux sociaux ou l'alter-égo des réseaux de la sexualité, Mohamed CAMARA	955
AXE 8 : RÉSEAUX SOCIAUX ET NORMES JURIDIQUES	969
51. Les entreprises burkinabè à l'épreuve des retours d'expériences : cas du groupe Facebook Consom'action-BF, Esther Delwendé KONSIMBO	971
52. Pacifier l'usage des réseaux sociaux par un cadre législatif : le cas de la loi sur la cybercriminalité en Côte d'Ivoire avec Facebook, Walihu KARIMU	987
SYNTHÈSE FINALE DU COLLOQUE	1003

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons

dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

TDR du Colloque sur les réseaux sociaux

Contexte et justification

Les réseaux sociaux sont devenus un véritable moyen de communication planétaire « à tel point qu'une violation du droit en un lieu de la terre est ressentie partout » (Kant, 1958, p. 111). Leur mise en œuvre procède, en effet, d'un projet sociopolitique clairement défini : la démocratisation de l'accès à l'information par la création d'une toile relationnelle qui renforce et consolide les rapports entre les personnes, les sociétés et les entreprises, par-delà les frontières. Dans cette perspective, ils apparaissent comme « un outil proprement démocratique, créateur de démocratie » (Sophie Montévrin, 2019, p. 46). Par l'attrait qu'ils exercent sur la vie des individus, des États et des entreprises, « les réseaux sociaux occupent une place de plus en plus importante dans la vie des gens. Selon les derniers chiffres, 43 pourcents de la population mondiale est active sur les réseaux sociaux » (Sophie Montévrin, 2019, p. 8). Selon le site « Internet World Stats », 46% de la population totale du continent africain utilisent les réseaux sociaux. De fait, les Africains ne sont pas des récepteurs passifs de cette technologie de communication qui apporte des transformations dans leur univers social, leur mode de penser et d'agir (David Fayon, 2013). Dans le monde comme en Afrique, les réseaux sociaux suscitent de profondes mutations sociopolitiques et économiques. Ce colloque invite à réfléchir sur ces mutations en Afrique à travers le thème « **Réseaux sociaux et dynamique des sociétés africaines** ».

Par l'importance de leur impact sur les sociétés africaines, les réseaux sociaux révèlent une ambivalence préoccupante : d'une part, ils contribuent à la fois à leur progrès socio-économique (Tracy Tuten, 2019, Christine Balagué, David Fayon, 2022) et à l'accélération des crises sociopolitiques qui aboutissent, parfois, au renversement du pouvoir; et d'autre part, l'interaction qu'ils favorisent entre les individus de tous bords contribue à la fois à l'affirmation et à l'épanouissement des qualités et du potentiel des Africains, mais aussi, à la violation de leur vie privée et à leur déséquilibre psychologique pouvant conduire à la déconstruction de leur personnalité (Thomas Huchon, Jean-Bernard Schmidt, 2022). Au-delà des relations interpersonnelles ordinaires, des autoproclamés « influenceurs » (Edouard Fillias, François-Charles Rohard,

2021) s'efforcent d'influencer, d'orienter les modes de vie et de pensée des Africains par leurs publications, contribuant ainsi à justifier l'idée de

« l'influence toxique des réseaux sociaux » qu'évoque Sophie Montévrin. Cette toxicité est constatable à travers l'usurpation d'identité, l'intrusion dans la vie privée, l'utilisation d'images compromettantes, les fakes news, la remise en cause des valeurs sociales, etc.

Il apparaît alors que l'avenir des sociétés africaines, la qualité de leur système éducatif, le fondement des rapports intersubjectifs et surtout les normes axiologiques au fondement de la personne humaine et des sociétés sont en jeu dans le développement vertigineux des réseaux sociaux sur le continent comme dans le monde (Robert Redeker, 2021). À travers ce colloque international et pluridisciplinaire, toute la communauté scientifique est invitée à des réflexions croisées sur l'impact des réseaux sociaux sur la dynamique des sociétés africaines. Si la démocratisation de l'information induite par les réseaux sociaux apparaît comme une œuvre noble, elle semble poser problème à travers ses différents usages.

Problématique et objectifs

L'ambivalence préoccupante des réseaux sociaux conduit à la nécessité d'un accompagnement éthique de leur usage en instaurant un cadre éthique en vue d'une prise en compte efficiente et pratique de cet outil de communication. Au-delà du cadre d'origine des réseaux sociaux, les sciences et techniques de la communication, ce colloque est ouvert à toutes les régionalités scientifiques en vue d'une approche globale de l'influence et de l'usage des réseaux sociaux en Afrique. À cette fin, ce colloque pose le problème suivant : Quels sont les impacts des réseaux sociaux sur les dynamiques sociales en Afrique ? Ce problème se décline en questions spécifiques :

- Comment caractériser les réseaux sociaux ?
- Quelles sont leurs contributions aux dynamiques des sociétés africaines, dans leurs rapports avec les sociétés du monde, d'un point de vue cosmopolitique ?
- Quand et comment les réseaux sociaux deviennent-ils des pesanteurs de ces dynamiques ?
- Comment, alors, circonscrire leurs effets pervers ?

De cette problématique se dégagent les objectifs de ce colloque :

- Montrer que les réseaux sociaux sont devenus, en Afrique, non seulement des instruments de transformations sociales (Gado Alzouma, 2008, En ligne), mais aussi dévoiler les conditions sous lesquelles leur déploiement peut véritablement être sources de dérives sociales et morales ;
- Examiner la nécessité d'une réévaluation des objectifs de cet outil de communication et surtout souligner leur incidence sur les sociétés contemporaines, en général, et sur les sociétés africaines, en particulier ;
- Générer une convergence des savoirs à travers une approche interdisciplinaire sur les implications politiques, juridiques, culturelles et éthique de l'usage des réseaux sociaux ;
- Donner à comprendre les mécanismes de structuration des relations intersubjectives, les modes d'acquisition des savoirs, les leviers qui les rendent possibles, et surtout, à penser les dispositions pratico- éthiques en vue d'une meilleure gestion des réseaux sociaux dans les États africains ;
- Identifier les outils conceptuels et pratiques à mettre en œuvre pour critiquer l'univers des réseaux sociaux et dégager des voies pour leur prise en charge efficiente.

Axes du colloque

Axe 1 : Réseaux sociaux et démocratie

L'usage des réseaux sociaux ne peut guère faire l'économie des formes abusives de la liberté d'expression et des crises sociales qu'ils influencent irrémédiablement. Cet axe traitera des rapports entre les réseaux sociaux et la politique pour justifier et/ou atténuer le sentiment de « l'influence toxique des réseaux sociaux ».

Axe 2 : Réseaux sociaux et éducation

L'un des objectifs majeurs des réseaux sociaux est la formation des individus en mettant à leur disposition une panoplie d'informations et de savoirs (scolaires, universitaires, culturels, généraux, etc.). Ce rôle éducatif assigné aux réseaux sociaux est parfois dévoyé par des intérêts qui sapent les fondements axiologiques de l'éducation. Cet axe réfléchira sur l'impact des réseaux sociaux sur les valeurs sociales qui constituent le ciment de toute société.

Axe 3 : Réseaux sociaux et société durable

Les réseaux sociaux tendent à transformer les fondements relationnels au sein des sociétés suivant une double trajectoire : obérer la paix sociale ou assurer

la tranquillité sociale. Ce dernier échelon stimule de plus en plus le recours aux réseaux sociaux en vue de rétablir un climat de paix. En tant que moyen de mobilisation des masses, il apparaît évident que les réseaux sociaux peuvent être un levier de socialisation des individus. Cet axe examinera comment les réseaux sociaux peuvent être mis à contribution dans la recherche de l'équilibre social.

Axe 4 : Réseaux sociaux et dignité humaine

Les atteintes à la dignité humaine sont de plus en plus perceptibles à travers les réseaux sociaux. Pour Sophie Montévrin (2019, p. 72), « si les réseaux sociaux permettent d'avoir des espaces d'expression libres, comme au café du commerce, ils s'apparentent trop souvent à des défouloirs ». Cet axe vise la détermination de normes éthiques susceptibles de conduire à une revalorisation de la dignité humaine à travers les réseaux sociaux.

Axe 5 : Réseaux sociaux et environnement

La crise écologique actuelle procède, en partie, d'un manque de sensibilisation des individus sur les causes et les stratégies de protection de l'environnement. Cet axe de réflexion déterminera des modes d'utilisation des réseaux sociaux, aux échelons national et international, pour la diffusion de principes et savoirs innovants de la gestion des cadres de vie et de l'instauration d'une attitude écocitoyenne.

Axe 6 : Réseaux sociaux et identité sociale

L'impact des réseaux sociaux sur la perception de soi et la représentation de l'environnement social est indubitable. À travers les nouvelles formes de sociabilité qu'ils favorisent, les réseaux sociaux ambitionnent, sans doute, de produire un modèle culturel et social d'identité dans lequel l'individu projette une image de lui-même tiraillée par le réel et le virtuel. Cet axe de réflexion sera non seulement l'opportunité de comprendre la manière dont la perception de soi, de l'autre et la représentation du monde se forge à travers les réseaux sociaux, mais aussi la façon dont ils contribuent à la fragmentation identitaire.

Axe 7 : Réseaux sociaux et sexualité

L'influence des réseaux sociaux sur les comportements sexuels met au défi les mœurs africaines et l'éducation sexuelle des jeunes. Cet axe analysera les effets des réseaux sociaux sur la déliquescence des mœurs en Afrique au moment où des pratiques sexuelles controversées tentent de se mondialiser.

Axe 8 : Réseaux sociaux et normes juridiques

A l'instar de tous les objets techniques et les pratiques sociales, les réseaux sociaux doivent être soumis à une législation. Il semble, pourtant, que la régulation juridique des réseaux sociaux est confrontée au respect du principe de la liberté d'expression et de conscience. Cet axe permettra de réfléchir aux conditions et modalités d'un meilleur encadrement juridique des réseaux sociaux dans les États africains.

COMITÉ D'ORGANISATION ET COMITÉ SCIENTIFIQUE

COORDINATION

Prof. Grégoire TRAORÉ, Professeur titulaire
Prof. Edmond Yao KOUASSI, Professeur titulaire
Prof. Nicolas Kolotioloma YÉO, Professeur titulaire

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Président : M. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Vice-Présidents :

M. Ayénon Ignace YAPI, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké
M. Henri BAH, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Membres :

Prof. Aklesso ADJI, Université de Lomé
Prof. Alain RENAUT, Université de la Sorbonne, Paris
Prof. Antoine KOUAKOU, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Assouman BAMBA, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Auguste NSONSISSA, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Azoumana OUATTARA, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Cablanazann Thierry Armand EZOUA, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Abidjan-Cocody
Prof. Charles Zacharie BOWAO, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Ernst WOLFF, Institut Supérieur de Philosophie, KU Leuven. Belgique
Prof. Évariste Dupont BOBOTO, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Donissongui SORO, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Jacques NANÉMA, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou
Prof. Jean Gobert TANO, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Jean-Luc AKA-EVY, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Yao Edmond KOUASSI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou
Prof. Mounkaïla Abdo Laouli SERKI, Université Abdou-Moumouni, Niamey
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Samba DIAKITÉ, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Thiémélé Ramsès BOA, Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody

COMITÉ D'ORGANISATION

Président : M. Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

Vice-Président : M. Éric Inespéré KOFFI, Maître de Conférences

SECRÉTARIAT SCIENTIFIQUE

Président : M. Kouassi Honoré ELLA, Maître de Conférences

Membres :

M. Kouassi Marcellin AGBRA, Maître de Conférences
M. Fatogoma SILUE, Maître de Conférences
Dr Amidou KONE, Maître-Assistant
Dr PLEHIA Sèa Frédéric, Maître-Assistant

COMMISSION COMMUNICATION

Responsable : M. Faloukou DOSSO, Maître de Conférences

Membre : Dr Amara SALIFOU, Maître-Assistant

COMMISSION TECHNIQUE VOLET INTERNET

Responsable : Dr ANGBAVON Tiasvi Yao Raoul, Maître-Assistant

Membre : Dr/MC KANON Gboméné Hilaire, Maître de Conférences

COMMISSION RESTAURATION

Responsable : Dr/MC Chantal PALE, Maître de Conférences

Membres :

Dr Anne-Marie KOUAKOU, Maître-Assistant

Dr Marcelin GALA BI, Maître-Assistant

Mme DRUID Joselyne, Secrétaire du Département

COMMISSION TRÉSORERIE ET FINANCES

Responsable : M. Victorien Kouadio EKPO, Maître de Conférences

Membre : Dr ASSIE Ahou Marthe, Maître-Assistante

COMMISSION ACCUEIL, HÉBERGEMENT ET DÉCORATION

Responsable : Dr Elisée Offo KADIO, Maître-Assistant

Membre : Dr Florence BOTTI, Assistante

COMMISSION LOGISTIQUE

Responsable : M. Yao Bernard KOUASSI, Maître de Conférences

Membres :

Dr ANGAMAN Kadio Mathieu, Maître-Assistant

Dr SABLÉ Léhoua Patrice, Maître-Assistant

COMMISSION PROTOCOLE ET MAÎTRISE DE CÉRÉMONIE

Responsable : M. Jean Joël BAH, Maître-Assistant

Membres :

Prof. Alexis KOFFI, Professeur titulaire

Dr Madeleine Amenan KOUASSI, Assistante

COMMISSION RÉDACTION DES RAPPORTS

Responsable : M. Kouassi Thomas N'GOH, Maître de Conférences

Membres :

M. Christian Kouadio YAO, Maître de Conférences

Dr Baboua TIÉNÉ, Maître-Assistant

Dr Allassane KONE, Maître-Assistant

Dr KACOU Oi Kacou, Assistant

Dr MOULO Kouassi, Assistant

LISTE DES MODÉRATEURS ET DES RAPPORTEURS DU COLLOQUE

I. LISTE DES MODÉRATEURS DU COLLOQUE

Prof. YAPI Ayenon
Prof. YEO Nicolas
Prof. KOUASSI Marcel
Prof. KOUAKOU Antoine
Dr MC KOUASSI N'Goh
Dr MC DOSSO Faloukou
Dr MC DAGNOGO Baba
Dr MC KOUASSI Assanti
Dr MC PILLAH N. Privat
Dr MC KPANGUI Kouassi
Dr MC KOFFI Eric
Dr MC SILUE Fatogoma
Dr MC YOULDÉ Stéphane
Dr SÉKA Koko
Dr GALA Bi
Dr PALE Titi
Dr SALIFOU Amara
Dr SORO Jean
Dr SÉKA Chayé
Dr YAO Odilon
Dr NIANGORAN Adjo
Dr BAHY Jean-Noël (Maître de cérémonie)
Dr KOUASSI A. Madeleine (Maîtresse de cérémonie)

II. LISTE DES RAPPORTEURS DU COLLOQUE

Dr MC DELLA T. Barthélémy
Dr MC YOULDÉ Stéphane
Dr KONE A. Alassane
Dr ANGAMAN K. Mathieu
Dr AFFRO Jonasse
Dr SIALLOU Kouassi Hermann
Dr KOUA Guéi Simplicie
Dr MOULO Kouassi Elisée
Dr KADIO Offo Elisée
Dr KACOU OI Kacou
Dr BOTTI Florence
Dr KOUASSI A. Madeleine
Dr KOUASSI Koffi
Dr GUI Désiré
Dr Gnagne Akpa Akpro
Dr SANOGO Assane
Dr TIENE Baboua
Dr SORO Torna
Dr SORO Doforo Emmanuel
COULIBALY Sounan

ALLOCUTIONS

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION

Monsieur le représentant du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

Monsieur le représentant du Président de l'Université Alassane Ouattara ;

Monsieur le vice-Président chargé de la pédagogie ;

Madame la représentante du vice-Président chargé de la recherche et de la vie universitaire ;

Madame la Secrétaire Générale Adjointe de l'Université Alassane Ouattara ;

Monsieur le Doyen de l'UFR-CMS ;

Monsieur le Chef du département de Philosophie ;

Très chers Maîtres et collègues ;

Mesdames et Messieurs de la presse ;

Distingués invités ;

Chers étudiants ;

Mesdames et Messieurs, en vos rangs et qualités ;

Le Comité d'Organisation, par ma voix, vous souhaite AKWABA, la cordiale bienvenue, et vous exprime sa joie de vous accueillir, à Bouaké, en terre ivoirienne. C'est un honneur bien ressenti que de vous compter parmi les participants à ce colloque pluridisciplinaire qui se tiendra sur trois jours, à savoir les 5, 6 et 7 octobre 2023.

« *Mesdames et messieurs, veuillez éteindre vos téléphones portables* », est une phrase souvent entendue lors des rencontres importantes. Cette adresse que d'aucuns pourraient considérer comme une forme d'injonction, loin s'en faut, révèle l'actualité du thème du colloque qui nous réunit ce jour : « *Réseaux sociaux et dynamiques des sociétés africaines* ».

En effet, le téléphone portable est devenu l'un des vecteurs principaux des réseaux sociaux auxquels nous nous attachons de plus en plus au fil des années.

Pourtant, l'appel à éteindre nos téléphones portables, à certains moments, montre bien qu'il est possible de s'en passer surtout lorsqu'il s'agit de méditer sur des questions qui nous touchent et qui mettent à contribution nos méninges.

En tant qu'un des maillons essentiels de la dynamique que connaît l'université Alassane Ouattara, le Département de Philosophie ne pouvait donc pas marquer son désintérêt vis-à-vis de ce phénomène mondial qu'est l'expansion des réseaux sociaux et nous invite, donc, à y réfléchir à nouveaux frais pour mieux comprendre et circonscrire l'utilisation des réseaux sociaux. Le faisant, le Département est dans le rôle qui lui est assigné par la Philosophie, à savoir « *penser son temps en concept* », selon l'expression du philosophe des Lumières Friedrich Hegel.

Mesdames et messieurs, incontestablement, notre époque est fortement rythmée par les réseaux sociaux qui irradiant, se retrouvent dans tous les secteurs d'activité : la politique, l'éducation, l'environnement, le droit, la sexualité, les relations interhumaines, etc.

Bien que considérées comme sous-développées, les sociétés africaines sont en bonne place dans l'utilisation des réseaux sociaux qui y ont assurément des impacts divers. Entre avantages et inconvénients des réseaux sociaux, les dynamiques des sociétés africaines, leurs évolutions et/ou régressions, sont également à questionner.

Quel statut faut-il accorder aux réseaux sociaux dans la dynamique de nos sociétés ? Les réseaux sociaux sont-ils un moyen sûr pour le développement économique, culturel, politique et social des États africains ? Les Africains font-ils un meilleur usage des réseaux sociaux à l'heure où les *Fakes news* tendent à désorganiser les sociétés ? Comment accommoder les valeurs socioculturelles de nos sociétés aux contenus des réseaux sociaux qui se propagent à la vitesse de la lumière ?

Voilà autant de préoccupations sur lesquelles les éminents participants, réunis dans le cadre de ce colloque et venant de différentes universités d'Afrique, vont se pencher. Ils examineront de manière approfondie les relations entre les

réseaux sociaux et l'évolution ou la régression des sociétés africaines, tant entre elles qu'en comparaison avec les sociétés occidentales, orientales et moyen-orientales, et cela sous tous les angles possibles.

Après avoir évoqué brièvement les enjeux du colloque sur « *Réseaux sociaux et dynamique des sociétés africaines* », je souhaite, Mesdames et Messieurs, exprimer ma gratitude envers les divers acteurs qui ont contribué à faire de ce colloque une réalité aujourd'hui.

Je voudrais exprimer ma gratitude au Chef du Département de Philosophie, le Professeur Traoré Grégoire, qui m'a fait confiance en me mettant à la présidence de l'organisation de ce colloque. Professeur, vous avez été attentif aux difficultés et préoccupations qui vous ont été soumises.

Je félicite chaleureusement tous les membres du Comité d'Organisation qui continueront à travailler même après la clôture des travaux qui débutent aujourd'hui. Je les remercie pour leur esprit d'équipe, leur résilience face aux difficultés rencontrées, ainsi que pour leur sens des responsabilités dans l'accomplissement de leur tâche.

Je tiens à exprimer mes remerciements renouvelés, en suivant tous les protocoles appropriés :

À nos autorités ;

À nos Maîtres d'ici et d'ailleurs ;

À tous les contributeurs venus de tous les horizons ;

Aux syndicats d'enseignants et aux organisations d'étudiants ;

À nos étudiants ;

Je tiens à remercier particulièrement l'administration centrale de l'UAO, avec à sa tête le Président Kouakou Koffi, pour l'accompagnement dont nous avons bénéficié.

Je tiens à adresser mes remerciements également aux partenaires de premier rang :

- le Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation (FONSTI) pour son soutien multiforme.

- l'Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI), pour son accompagnement.

- la Commission Nationale du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (CN-MAEP), présidée par Professeur Soro David Musa, pour son implication à l'organisation de ces assises, malgré ses contraintes.

Mesdames et messieurs, je voudrais conclure mon allocution en vous exprimant mes vœux pour des travaux fructueux au cours de ces trois jours.

Merci de votre aimable attention !

M. SANOGO Amed Karamoko, Maître de Conférences, Enseignant-chercheur, Département de philosophie, Université Alassane Ouattara,

DISCOURS DU CHEF DE DÉPARTEMENT

Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Monsieur le Président de l'Université Alassane Ouattara,

Monsieur le Doyen de l'UFR - Communication, Milieu et Société,

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de services,

Mesdames et Messieurs les Enseignants-Chercheurs,

Chers étudiants,

Chers amis de la presse,

Mesdames et Messieurs, Honorables invités en vos rangs, grades et qualités,

Au nom du Département de philosophie, je voudrais vous dire, au-delà de ce que je saurai exprimer, mes sincères remerciements pour votre présence effective, massive et distinguée qui montre tout l'intérêt que vous avez bien voulu accorder à ces assises qui s'ouvrent, aujourd'hui, à l'Université Alassane Ouattara. La problématique des réseaux sociaux et leur impact sur la dynamique des sociétés africaines exige des solutions immédiates, tant ils touchent au fondement des Institutions qui donnent sens à notre être en société. Les réseaux sociaux définissent notre vie puisqu'ils influencent notre mode d'être et d'agir en société. Dans nos sociétés contemporaines africaines, ils occupent une place prépondérante dans la mesure où ils façonnent la vision du monde des individus, leur approche relationnelle. Selon les statistiques, 46 pourcents de la population totale du continent africain utilisent les réseaux sociaux. De fait, les Africains ne sont pas des récepteurs passifs de cette technologie de communication qui apporte des transformations dans leur univers social, leur mode de penser et d'agir (David Fayon, 2013). En Afrique, les réseaux sociaux suscitent de profondes mutations sociopolitiques et économiques.

Par leur puissance transformatrice du monde social et des valeurs qui le sous-tendent, les réseaux sociaux se sont révélés être paradoxalement à la fois une véritable source d'émerveillement et d'inquiétudes suscitant une réflexion

sur leurs réels enjeux et le sens qu'ils impriment à la dynamique des sociétés africaines. La tenue de ces assises qui rassemblent des experts venus de divers horizons du monde vise à ausculter le sens des réseaux sociaux et la manière dont ils influencent la dynamique de nos sociétés.

Sous certaines formes, les réseaux sociaux peuvent participer au progrès de nos sociétés dès lors que les buts qu'ils sont censés atteindre, coïncident avec les bonnes intentions et le bien-être de l'homme. Cependant, pour parodier ce célèbre philosophe allemand d'origine juive, Hans Jonas, on peut soutenir que cette intention des individus reste creuse ou vide de sens aussi longtemps que l'on ignore ce qu'est le bien que les réseaux sociaux sont censés apporter aux sociétés africaines. Nous devons savoir, en effet, vers quelle destination ils nous conduisent et surtout quelles dispositions éthiques prendre pour leur meilleure utilisation. Or comme semble le souligner Jonas dans le Phénomène de la vie, « il y a ceux qui acclament la houle qui les emporte avec elle et dédaignent de se demander vers où ? ; qui saluent le changement pour lui-même, la poussée en avant, sans fin, de la vie vers le toujours nouveau, l'inconnu, le dynamisme comme tel ». Les événements protéiformes et angoissants qui se succèdent à un rythme infernal sur les Réseaux sociaux entraînent et traînent les sociétés africaines vers des directions tous azimuts, dans une sorte de tourbillon et de vertige, au point où l'on est tenté de croire que nous sommes face à une crise sociale, des individus et de nos Institutions. En réalité, les réseaux sociaux sont devenus de véritables cadres de défoulement des esprits, que dis-je, de logorrhée verbale, de recherche de gain facile où la recherche de la vérité n'est plus la priorité.

Si la crise est, cependant, ce moment de rupture, de malaise, parfois un tournant périlleux qui peut aussi introduire un changement de vision, une orientation nouvelle, avant que d'aboutir tout de même à une issue heureuse, une réelle démarche votive à la recherche de solutions idoines doit s'imposer. C'est donc à juste titre que l'Université, en tant qu'Institution qui contribue à l'autoréflexion de la société, mobilise, en ce jour, ses acteurs afin qu'ils fassent l'anamnèse des maux qui sapent les fondements et valeurs de la société. Mesdames et Messieurs, ces acteurs rompus à la bonne réflexion, ces penseurs de qualité et bon goût ne sont-ils pas comme pouvait le dire Émile Zola « ces

actifs ouvriers qui sondent l'édifice sociale, en indique les poutres pourries, les crevasses intérieures, les pierres descellées, tous ces dégâts que l'homme lambda ne voit pas du dehors et qui pourtant peuvent entraîner la ruine du monument social entier » ?

L'Université est appelée à répondre à de nouveaux et grands défis en termes d'éducation, de recherche et de gouvernance face à la mutation rapide des sociétés, à l'évolution de l'état d'esprit de la jeunesse, aux nouveaux outils et technologies de communications. Caractéristiques des temps modernes, les réseaux sociaux doivent nécessairement faire l'objet d'une analyse critique de la part des universitaires et particulièrement des universitaires africains, car en Afrique, leur utilisation nous laisse parfois dubitatif quant au but de leur invention. Ce colloque vient donc à-propos pour faire un état des lieux des crises répétées qui secouent nos sociétés, qui ralentissent leur développement. Ce colloque a pour ambition de mettre en évidence les défis et trouver des solutions susceptibles de conduire les États africains sur la voie d'une gestion durable, dynamique et responsable des sociétés africaines. Il proposera, je l'espère pour ma part, une réflexion constructive sur de nouvelles perspectives heuristiques de qualités sociétales ; sur l'implication de nos Universités africaines dans la construction à court, moyen et long terme de nos Institutions régulatrices des réseaux sociaux et qui président à la destinée des sociétés.

Mesdames et Messieurs, la centralité thématique de ce colloque qui nous réunit, porte au total sur « **la place des réseaux sociaux dans l'évolution des sociétés africaines** ». Nous sommes tous, panélistes et partenaires extérieurs, appelés à trouver à partir de ce colloque des solutions pour sauver la situation inquiétante de la société africaine due à une mauvaise utilisation des réseaux sociaux. Poser un diagnostic sur la situation de réseaux sociaux en Afrique impose de pouvoir déceler le type de contribution qu'ils doivent apporter à nos sociétés, mais surtout de situer les responsabilités concernant leur utilisation. Un tel acte est d'une grande portée puisque l'Université, en tant que cadre d'élaboration et de partage des connaissances, est également le lieu de préparation de la société de demain. En envisageant la recherche de solutions sous l'angle de la transversalité ou du moins de l'interdisciplinarité, nous

pensons que cet acte est solidaire d'une vision globale caractérisée par l'implication mutuelle des œuvres que l'on peut qualifier de l'esprit d'avec celles de la société. Une telle globalité est déjà à l'œuvre dans le réinvestissement social des recherches et réflexions issues des Universités. De sorte que l'on arrive à la logique suivante : les débats dans les Universités ne peuvent se soustraire de la réalité sociale. Au contraire, les Universités doivent analyser les maux qui minent les sociétés actuelles et anticiper l'avenir. Je suis donc convaincu que nous aurons des résultats satisfaisants au regard de la qualité des différents contributeurs qui ont bien voulu apporter leurs idées pour cerner la situation des réseaux sociaux en Afrique.

Je voudrais très chaleureusement, en ma qualité de Directeur de Département de philosophie d'une part, en tant que coordonnateur général des activités de ce colloque d'autre part, exprimer ma gratitude à nos invités de marque ainsi qu'à toutes les personnes qui ont effectué le déplacement. Je voudrais aussi remercier, avec encore beaucoup d'enthousiasme et de chaleur, le Président du Comité d'Organisation (PCO) de ce rassemblement scientifique pour avoir œuvré généreusement et efficacement au bénéfice de cet événement, ô combien utile à nos Institutions, à toutes les Universités africaines ainsi qu'à nos décideurs socio-politiques africains. Nos remerciements vont aussi à tous nos partenaires, à tous nos collègues, nos maîtres, venus ici pour échanger sur un sujet aussi important.

Je vous remercie et souhaite, à tous, un très bon séjour scientifique.

IMPACT DES RÉSEAUX SOCIAUX SUR LA PROMOTION DU PATRIMOINE CULTUREL DU BÉNIN : CAS DE LA PLATEFORME FAIRYLAND

Elavagnon Dorothée DOGNON
Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
delavagnon@gmail.com

Résumé :

Cette étude veut montrer l'impact de la plateforme béninoise fairyland sur la promotion du patrimoine culturel béninois. Il s'agit d'une étude transversale descriptive à l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) du Bénin sur une période de 3 mois. La Cible est la jeunesse estudiantine dont la tranche d'âge est comprise entre 18 et 25 ans. Les questions sont relatives à la promotion du patrimoine culturel béninois par les réseaux sociaux grâce au cinéma et audiovisuel. Deux cents (200) étudiants ont participé à cette étude. 95% des étudiants utilisent les réseaux sociaux, mais seulement 4,56% connaissaient la plateforme fairyland. 70% utilisent les réseaux sociaux des pays développés eu égard à leur contenu ; 23,24% utilisent ces réseaux sociaux à cause du contenu culturel. La qualité du scénario et la mise en scène du film de la plateforme fairyland étaient significativement liées à la cause du désintéressement du contenu de la plateforme fairyland. À la fin de cette étude, nous retenons que les réseaux sociaux sont les meilleurs canaux pour faire connaître le patrimoine culturel béninois à la jeunesse estudiantine de l'UAC, toutefois, la mise en scène du contenu des films à diffuser sur ces réseaux sociaux doit tenir compte des aspirations de cette jeunesse. Le niveau de connaissance des jeunes de l'UAC du patrimoine culturel béninois à travers les réseaux sociaux est très critique. Une politique spéciale de sensibilisation doit être initiée afin de permettre l'intéressement du patrimoine culturel béninois chez ces jeunes.

Mots clés : Bénin, Impact, Réseaux Sociaux, patrimoine culturel Fairyland.

Abstract:

This study aims to show the impact of the Beninese platform "fairyland" on the promotion of Beninese cultural heritage. This is a descriptive cross-sectional study at the University of Abomey-Calavi (UAC) in Benin over a period of 3

months. The Target is young students whose age group is between 18 and 25 years old. The questions relate to the promotion of Benin's religious heritage through social networks through cinema and audiovisual. Two hundred (200) students participated in this study. 95% of students use social networks, but only 4.56% knew about the "fairyland" platform. 70% use the social networks of developed countries with regard to their content; 23.24% use these social networks because of cultural content. The quality of the script and the staging of the film of the "fairyland" platform were significantly related to the cause of the disinterestedness of the content of the "fairyland" platform. At the end of this study, we retain that the social networks are the best channels to make known the cultural heritage of Benin to the student youth of the UAC, however, the staging of the content of the films to be broadcast on these social networks must take into account the aspirations of this youth. The level of knowledge of the young people of the UAC of the Beninese cultural heritage through social networks is very critical. A special awareness-raising policy must be initiated in order to allow interest in Beninese cultural heritage among these young people.

Keywords : Benin, Impact, social networks, cultural heritage, fairyland.

Introduction

Depuis la connexion officielle de la République du Bénin au réseau Internet en novembre 1995 (Kpadonou, 2002, p.8), le pays a évolué à son rythme dans la marche vers la convergence numérique, avec un accroissement du nombre d'internautes (Ministère de la Communication, des technologies de l'information, *L'évolution des connexions Internet au Bénin : Communication liminaire à l'occasion de la première édition de la semaine de l'Internet*, Cotonou du 23 au 27 septembre 2011, p. 3). En tant que réseau et média à la fois, Internet s'est progressivement implanté dans plusieurs secteurs d'activités au Bénin, transformant ainsi au passage, les habitudes (Akodigna, 2004). Ces changements, qui ont été opérés dans la vie politique, s'observent également dans les domaines médiatique, administratif, institutionnel et culturel.

Spécifiquement dans le domaine culturel, différentes initiatives s'affichent sur Internet, allant dans le sens de donner une visibilité au patrimoine, par le

biais de sites et des blogs spécialisés, appartenant à des particuliers, des institutions ou des tours opérateurs. Cependant, même s'il existe une volonté réelle de mettre Internet voire les réseaux sociaux au service de la culture, sa place dans la promotion du patrimoine culturel béninois reste à définir. De nombreuses « faiblesses » (Deuxième baromètre de l'Africa digital, publié le 2 juillet 2014 (comparaison de la présence de 62 métropoles africaines sur Internet), Conf. <http://www.africadigitallab.com>, consulté le 10/07/2023) limitent encore considérablement l'impact que peut avoir ce médium dans la promotion et la valorisation du patrimoine culturel béninois. Ces limites découlent surtout de la non maîtrise de la communication digitale (<http://www.lanouvelletribune.info/index.php/societe/vie-societale/technologie/13278-le-web-au-benin-des-mauvaises-pratiques-et-connaissances-aux-piratages-informatiques>, consulté le 05/08/2023 qui, au Bénin comme dans d'autres pays d'Afrique francophone (<http://www.africadigitallab.com/>, consulté le 05/07/2023), en est encore au stade de la découverte. Il en va de même pour les réseaux sociaux apparus sur le web notamment *Facebook* et *Twitter*. Outre ces deux réseaux sociaux dont la pertinence est avérée dans la diffusion de l'information en réseau, *YouTube*, outil de partage de vidéos en ligne, pourrait participer à la valorisation des biens culturels. Or, des travaux de recherche et articles de presse (<http://www.lanouvelletribune.info/index.php/societe/vie-societale/technologie/13278-le-web-au-benin-des-mauvaises-pratiques-et-connaissances-aux-piratages-informatiques>, consulté le 12/07/2023) indiquent que leur utilisation au Bénin est davantage liée aux distractions, au débat politique, aux activités commerciales et à la cybercriminalité (<http://www.http://www.ambafrance-bj.org/La-cybercriminalite-au-Benin,1828>, consulté le 12/07/2023). C'est la preuve que la promotion du patrimoine culturel béninois par les réseaux sociaux, en est encore à un stade embryonnaire.

De ce contexte a découlé une première réflexion dégageant la question suivante : en quoi les contenus visuels disponibles sur ces réseaux sociaux impactent la promotion du patrimoine culturel ? Suite aux recherches menées, un intérêt s'est développé autour de l'influence du réseau social béninois

« fairyland ». Afin de répondre à cette problématique, il nous paraît judicieux et opportun de commencer par se demander comment « fairyland » peut-il contribuer à la promotion et à l'essor du patrimoine culturel du Bénin et faire connaître ce dernier à la jeunesse estudiantine de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC). La principale hypothèse est d'admettre que l'intégration des réseaux sociaux dans les stratégies de communication des acteurs du secteur du patrimoine induit une meilleure visibilité du patrimoine culturel béninois en Afrique et dans le monde. Le principal objectif est d'apporter des connaissances solides concernant la thématique afin d'approfondir la mise en scène du contenu des films à diffuser sur la plateforme « fairyland » suivant les aspirations de cette jeunesse dont la tranche d'âge varie entre 18 et 25 ans.

1. État de la question sur la promotion du patrimoine culturel au Bénin

Les travaux de recherche, menés sur le sujet du patrimoine culturel au Bénin, se rapportent aux médias traditionnels. Le constat fait, montre que le manque de visibilité n'est pas un mal qui sévit uniquement au niveau du patrimoine culturel oral et/ou historique. La créativité contemporaine souffre elle aussi de ce déficit de diffusion qui est chronique à l'ensemble du secteur culturel au Bénin. Ce constat est effectué par plusieurs travaux de recherche parmi lesquels quelques-uns méritent qu'on y accorde une attention.

D'abord Metognon (2003) met en relief l'insuffisante médiatisation des arts, de la culture et du patrimoine au Bénin, puis propose des actions ciblées pour une meilleure visibilité du patrimoine culturel au Bénin grâce à la télévision, la radio et la presse écrite. Poursuivant cette même réflexion autour de la promotion de la richesse culturelle nationale, Tonoukoin (2009) de son côté met en évidence le besoin d'une valorisation des pratiques artistiques et culturelles, notamment les arts visuels, considérés comme éléments identitaires de la culture et du patrimoine. Kakpovi (2009) quant à lui, expose le contexte de la promotion de la culture et du patrimoine culturel et explique ses difficultés d'accès sur le marché mondial par de multiples facteurs dont le manque d'engagement des politiques au profit du secteur et la quasi-indifférence des acteurs des médias. Il souligne les opportunités à saisir par le secteur culturel et patrimonial béninois et propose la mise en service de la promotion de la

culture dans les médias audiovisuels béninois. L'auteur suggère une rigueur de gestion dans la mise en œuvre de projet pour les émissions dédiées à la valorisation et à la promotion de la culture. Kindoho (2009) pour sa part, explique le faible intérêt des médias pour le patrimoine par l'incapacité des professionnels à comprendre le patrimoine immatériel béninois dont l'identification claire des éléments constitutifs est complexifiée par la difficile démarcation entre patrimoine matériel et immatériel. C'est ce qui fait dire à Michel Vernières (2011, p. 99) que « le patrimoine immatériel est strictement associé au patrimoine matériel, dont il se distingue toutefois par la volatilité ou la fragilité de ses composantes ».

En résumé, la communication est présentée dans l'ensemble des travaux comme étant un facteur-clé de réussite d'un projet de valorisation culturelle et touristique. Même si toutes les études ne convergent pas vers l'apport des médias en particulier les réseaux sociaux, la pertinence des propositions de nombreux travaux consacrés à la promotion et la valorisation du patrimoine culturel béninois mérite qu'on s'y attarde. Sur le plan de la production comme sur celui de la communication, les médias ont toujours été des instruments incontournables. Ils sont des vecteurs de transmission et de promotion de biens culturels et du patrimoine. Toutefois, ces travaux font abstraction des pratiques de blogs, de pages sur les réseaux sociaux et du Web 2.0 qui placent désormais le patrimoine tout comme la culture dans une interactivité avec le public.

1.1. Réseaux sociaux : approches définitionnelles et utilité au Bénin

Parler des réseaux sociaux ou du réseau social évoque et fait principalement référence à des sites Internet. Mais, le réseau social est une notion qui prend ses racines bien avant l'avènement d'Internet ou plus récemment du Web 2.0. En effet, dès l'Antiquité, l'étude des interactions entre les individus était observable. Mais à cette époque, elle n'en demeurerait pas pour autant un élément associé à la sociologie comme c'est le cas aujourd'hui. La notion de « réseau » est pour la première fois apparue au début du XVIIe siècle (Faillettaz, 2013, p. 65).

La notion de « réseau » a connu en sciences sociales un succès grandissant avant sa numérisation et sa mise en ligne : les travaux des sociologues ont fait

émerger tout un ensemble de concepts, de modèles et de recherches empiriques. Cette sociologie des réseaux sociaux consiste à prendre pour objets d'étude les relations entre les individus et les régularités qu'elles présentent, pour les décrire, rendre compte de leur formation, de leurs transformations, et analyser leurs effets sur les comportements. C'est dire que si la notion de réseau social a récemment été « mise à la mode par le succès planétaire des communautés virtuelles comme *Facebook* », ses usages sont en réalité assez anciens dans les sciences sociales (Mercklé, 2010, p. 93).

La compréhension des réseaux sociaux est décrite ici comme une nouvelle méthodologie d'étude des communautés et de l'ensemble de relations entre les êtres humains. Son importance réside dans le fait qu'elle sera appliquée plus tard dans la communauté en ligne (réseau social numérique) et au sein des organisations. Selon Georg Simmel (1858-1918, cit. Chabi, 2008, p. 95), pour étudier la société, il convient d'observer avant tout les liens qui existent entre les individus : les réseaux sociaux. Un réseau social, dans cette perspective, peut être ici défini provisoirement comme constitué d'un ensemble d'unités sociales et des relations que ces unités sociales entretiennent les unes avec les autres, directement ou indirectement à travers des chaînes de longueurs variables. Ces unités sociales peuvent être des individus, des groupes informels d'individus ou bien des organisations formelles, comme des associations, des entreprises, voire des pays (Mercklé, 2016, p. 4).

En sociologie, on peut donc définir la notion de « réseau social » comme un ensemble de relations spécifiques (par exemple : collaboration, soutien, conseil, contrôle ou influence) entre un ensemble infini d'acteurs (Zidat et Boukhras, 2021). Les relations sociales sont conceptualisées sous forme de liens et de nœuds, formant des réseaux. Les réseaux peuvent donc prendre différentes formes modélisant les comportements des individus, et inversement les comportements de ces individus apportent une modélisation dans la structure des réseaux sociaux (Mayol, 2009). Le réseau social est donc une source de richesse pour chaque individu, qu'il doit entretenir. Au concept de réseau social, la sociologie associe également la notion de capital social et de sociabilité, deux notions importantes à ce concept.

La notion de sociabilité est définie par Mercklé (2016, p. 37) comme « l'ensemble des relations qu'un individu entretient avec les autres et des formes que prennent ces relations ». Quant au capital social, c'est l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance (Larzul, 2021). Mais avec l'explosion des nouvelles technologies de l'information et de communication telles que les médias sociaux, on peut observer une corrélation entre le déclin de la sociabilité en face à face et le développement de la « sociabilité à distance » (Mezrioui et Touati, 2015). Cependant, la notion de « déclin de la sociabilité » n'est désormais plus à jour, désormais on parle d'une « nouvelle sociabilité ». (Casilli, 2010, in Mercklé, 2016, p. 76). L'apparition des réseaux sociaux numériques en sont la preuve : ils sont le nouvel intermédiaire dans nos échanges les uns avec les autres. À cet effet, un réseau social se définit comme « un site permettant de relier un individu à son réseau de contacts, ses amis » (Boyé, 2019, p. 78).

Pour Frédéric Cavazza, spécialiste de ces types de médias, « les réseaux sociaux désignent un ensemble de services permettant de développer des conversations et des interactions sociales sur Internet ou en situation de mobilité » (<http://www.mediassociaux.fr/2009/06/29/une-definition-des-medias-sociaux>, consulté le 26/05/2023). Dans le registre de la communication digitale, l'expression « réseaux sociaux » recouvre à la fois trois composantes : la technologie, l'interaction sociale et la création de contenus. Les réseaux sociaux sont désormais incontournables puisqu'ils simplifient la communication et les échanges : ils représentent un gain, de temps, d'argent et de confort. On fait donc face à une massification et une démocratisation de son utilisation. De plus, on peut retrouver une version web ainsi qu'une version mobile de ces réseaux sociaux en ligne. « L'intérêt du web ne réside plus dans le contenu qu'il propose mais dans les relations sociales qu'il génère, les connexions entre les personnes qui créent un tissu social ». (Hossler, Murat, Jouanne, 2014, p. 17).

On voit que les réseaux sociaux ont impulsé une nouvelle dynamique aux NTIC, en induisant de nouvelles pratiques d'utilisateurs, et notamment la création de communautés virtuelles (Patrice, 2001). Au Bénin comme partout

ailleurs, ce phénomène fait des émules. Les réseaux sociaux sont désormais indispensables au quotidien des consommateurs. Ils ont permis à un certain nombre d'individus de « retrouver un sentiment d'appartenance à un collectif », tout en constituant un outil de remédiation contre l'isolement (Hugon in Mercklé, 2016, p. 81) ou de retrouvailles. Les réseaux sociaux favorisent donc l'augmentation de la taille du réseau social physique et renforcent le nombre de liens ainsi que leurs intensités. Par conséquent, face à cette digitalisation, les marques ont dû repenser leurs approches du consommateur, car en contact quotidiennement avec des outils numériques, leurs habitudes de consommation et leurs attentes ont elles aussi évolué. Cependant au cœur des différentes campagnes de marketing digital, le contenu reste l'élément le plus important puisque ce sera celui-ci qui générera l'interactivité ; les visuels étant bien évidemment les contenus les plus partagés puisque vecteur attractif pour les utilisateurs. Ainsi, face à l'essor des campagnes de communication à contenu visuel sur les réseaux sociaux, chaque pays tente d'y installer le sien à l'exemple de « fairyland » au Bénin. Parler du patrimoine culturel, revient à dire quoi au juste dans le contexte de cette étude ?

1.2. Patrimoine culturel : de quoi s'agit-il ?

La notion de patrimoine culturel a considérablement évolué au cours des dernières décennies. Ne se limitant plus aux monuments, aux biens bâtis et aux objets matériels, le patrimoine culturel intègre désormais les traditions, par définition immatérielles, héritées des générations passées avec pour objectif de les transmettre aux futures.

On peut trouver dans le communiqué final de la déclaration adoptée par les participants à la table ronde de l'UNESCO les 16 et 17 septembre 2002 à Istanbul, une définition stabilisée du patrimoine culturel immatériel : « le patrimoine culturel immatériel constitue un ensemble vivant et en perpétuelle recréation de pratique, de savoir et de représentation, qui permet aux individus et aux communautés, à tous les échelons de la société, d'exprimer des manières de concevoir le monde à travers le système de valeurs et de repères éthiques. [Il comprend] les traditions orales, les coutumes, les langues, la musique, la danse, les rituels, les festivités, la médecine et la pharmacopée traditionnelle, les arts

de la table et les savoir-faire » (UNESCO, 2003). Ce patrimoine culturel immatériel englobe donc plusieurs domaines dont les traditions et expressions orales qui elles-mêmes intègrent les proverbes, énigmes, contes, comptines, légendes, mythes, chants et poèmes épiques, incantations, prières, psalmodies, chants ou représentations théâtrales.

Transmises de bouche-à-oreille, ces traditions et expressions sont soumises à de constantes transformations mineures mais réelles, et font aujourd'hui l'objet de recherches scientifiques, tout en suscitant un intérêt politique et social majeur ; ce dont témoigne la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, adoptée en 2003 et ratifiée par plus de 115 pays. Cette convention insiste sur le fait que le patrimoine culturel immatériel est un patrimoine vivant qu'il convient non seulement de protéger, mais également de dynamiser en fondant cette reconnaissance sur les praticiens considérés comme passeurs de mémoire et de savoir-faire.

2. Méthodologie de la recherche

Dans le cadre de cette étude, il est adopté une démarche méthodologique qui se décline principalement en trois points à savoir :

- la recherche documentaire ;
- l'enquête, qui regroupe les questionnaires et les entretiens semi-directifs et
- l'observation directe et la déduction, notamment en suivant l'utilisation de la plateforme « fairyland » en ligne ;

Les propos énoncés lors de ce travail de recherche s'appuient sur de nombreux livres, articles académiques et de revues professionnelles, et autres pages web disponibles en bibliographie et en notes de bas de page.

Enfin, il s'agit d'une étude transversale descriptive à l'Université d'Abomey-Calavi du Bénin sur une période de 3 mois. La Cible est la jeunesse estudiantine dont la tranche d'âge est comprise entre 18 et 25 ans. Deux cents (200) étudiantes et étudiants sont pris en compte au total. Les questions sont relatives à la promotion du patrimoine culturel béninois par les réseaux sociaux grâce au cinéma et audiovisuel, en particulier le « fairyland ».

3. Résultats

À l'heure où de plus en plus de personnes passent du temps en ligne, le digital s'impose comme un média essentiel. En effet, plus de la moitié de la population mondiale est connectée à Internet (Farah, 2014), et chacun peut désormais prendre la parole pour s'écouter et être écouté. Cependant, c'est au fil des années que l'on a pu assister à un changement des pratiques digitales, liées à une évolution des supports Internet (désormais une plateforme de co-création où les utilisateurs peuvent publier des photos, des textes, des vidéos qui seront eux-mêmes partagés, modifiés par d'autres utilisateurs) et « web ». Les réseaux sociaux sont devenus un canal de communication incontournable qui simplifie les échanges qui pouvaient parfois être complexes (Larzul, 2021, p. 57). Les professionnels se sont adaptés et communiquent désormais également, via ces plateformes, sur la promotion du patrimoine culturel. Comment les réseaux sociaux peuvent-ils être efficacement mis au service de l'essor culturel du Bénin, en s'inscrivant systématiquement dans les pratiques culturelles qui concourent à la promotion et à la valorisation du patrimoine culturel ? En quoi « fairyland » contribue-t-elle à la promotion du patrimoine culturel béninois ? Autant de préoccupations qui ont servi de guide pour la réalisation de cet article.

Deux cents (200) étudiants ont participé à cette étude. 95% des étudiant(e)s utilisent les réseaux sociaux, mais seulement 4,56% connaissent la plateforme « fairyland ». 70% utilisent les réseaux sociaux des pays développés eu égard à leur contenu ; 23,24% utilisent ces réseaux sociaux à cause du contenu culturel.

3.1. Présentation des résultats statistiques des enquêtes de terrain

Trois figures font le résumé succinct des enquêtes de terrain et se présentent comme suit :

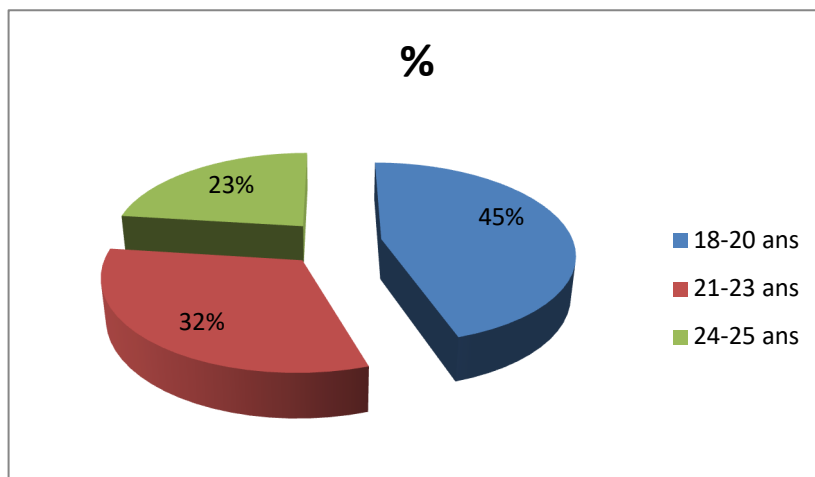


Figure 1 : Tranche d'âge des enquêtés.

Source : Enquête de terrain, juin 2023.

De la lecture de la figure 1 ci-dessus, on constate que 45% des enquêtés ont l'âge qui varie de 18 à 20 ans ; 32% ont l'âge qui varie de 21 à 23 ans ; seulement 23% des enquêtés sont âgés de 24 à 25ans. C'est dire que l'Université d'Abomey-Calavi est plus regorgée de jeunes adolescent(e)s.

L'analyse des réponses obtenues, selon les différentes tranches d'âge, ne révèle pas encore la manière dont ces jeunes appréhendent l'utilité de la plateforme « fairyland ».

S'agissant des facultés et/ou des écoles de provenance des enquêtés, la figure 2 en fait le point.

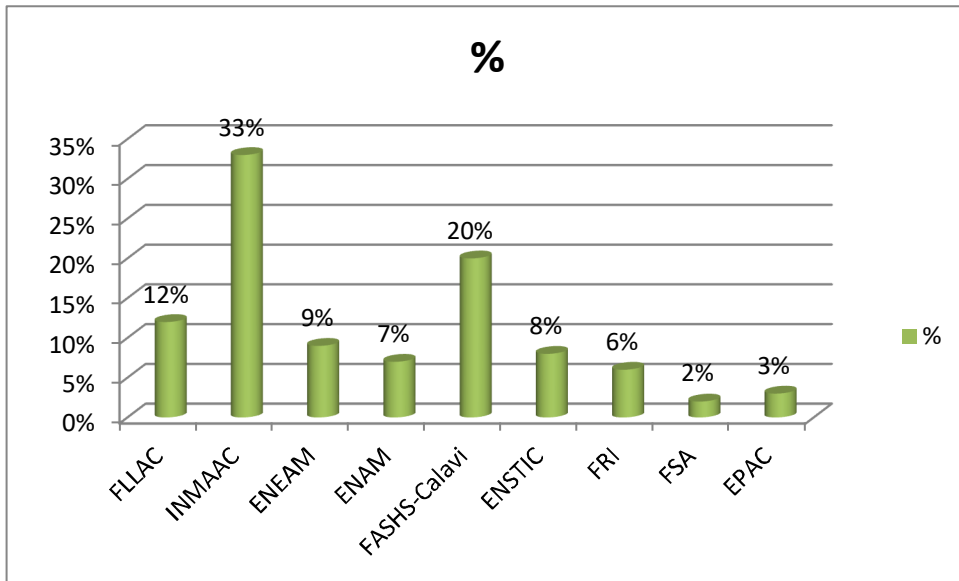


Figure 2 : Facultés et/ou écoles de provenance des enquêtés

Source : Enquête de terrain, juin 2023.

Les résultats de l'enquête sur la figure 2 montrent que la majorité des personnes interrogées ont pour établissements de provenances INMAAC (33%) ; 20% sont issus de FASHS et 12% de FLLAC. Le pourcentage du reste est négligeable. Quant à la figure 3, elle s'est focalisée sur les centres d'intérêt.

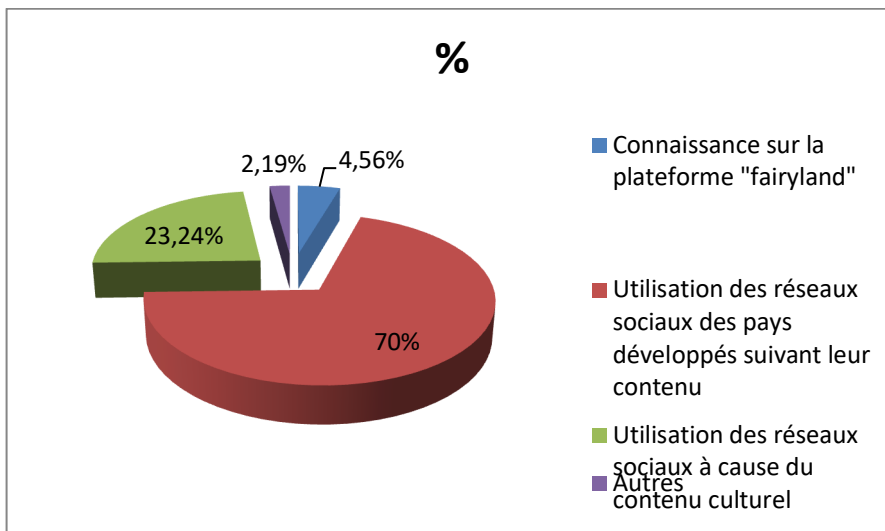


Figure 3 : Utilisation des réseaux sociaux selon les centres d'intérêt

Source : Enquête de terrain, juin 2023.

La figure 3 montre que sur les deux cents (200) étudiants qui ont participé à cette étude, et dont 95% utilisent les réseaux sociaux, seulement 4,56% connaissent la plateforme « fairyland ». 70% utilisent les réseaux sociaux des pays développés eu égard à leur contenu ; 23,24% utilisent ces réseaux sociaux à cause du contenu culturel.

3.2. Plateforme béninoise « fairyland »

La promotion du patrimoine culturel désigne des actions qui assurent à la fois la diffusion et le rayonnement dudit patrimoine. Cette définition retrouve son sens dans de nombreux textes normatifs de L'UNESCO. Ainsi, la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles 2005, recommande de « promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies et d'encourager les partenariats afin de renforcer le partage de l'information et la compréhension culturelle, et de favoriser la diversité des expressions culturelles ». La convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles 2005, (article 12, promotion de la coopération internationale, point d).

Qu'entend-on par « fairyland » ? Le réseau social « fairyland » est une plateforme, un espace sur lequel du contenu peut être déposé, téléchargé ou consulté. Selon ses concepteurs, « fairyland » est une plateforme d'hébergement de vidéos et de relations sociales consacrée uniquement à la distribution des films béninois en particulier et africains en général. Elle a été éditée en mars 2023 en remplacement à celle de 2D qui est composée de deux interfaces à savoir :

- interface vidéo à l'image de « tik tok » qui est accessible au public en général avec une expérience d'utilisateur facile ;
- interface cinéma consacrée à toute catégorie de films.

Cette plateforme est rendue officielle le 10 septembre 2023 après les tests de blocage des « bugs ». Par sa nouvelle version dénommée « kati kati », elle est déjà rendue disponible sur les portables Android et les iPhones. « fairyland » se positionne sur l'engouement du format vidéo que l'on peut déjà retrouver sur d'autres réseaux sociaux comme Instagram ou Snapchat. On retrouve sur « fairyland » des vidéos créées autour de différentes thématiques, que ce soit la musique, la danse, la mode et bien sûr l'art culinaire typique au Bénin.

Avec « fairyland », l'utilisateur n'est pas obligé de se créer un compte, il peut tout simplement visionner des contenus créés par d'autres utilisateurs. Mais, il peut également lui-même filmer, monter et partager ses propres vidéos, tournées en format vertical, dont la durée est comprise entre 15 et 60 secondes. Musiques et vidéos sont combinées, témoignant ainsi la créativité et l'humour des utilisateurs. Il a accès à des filtres et des effets apportant le côté « facilement identifiable » de son contenu.

Au cours des enquêtes de terrain, nous avons assisté à une volonté de la part des développeurs, mais plus largement d'acteurs sociaux et passionnés, de concevoir la transmission sur cette plateforme comme un phénomène inhérent au maintien et à la promotion de la culture béninoise, et non comme objet de spectacle, de divertissement ou de simple consommation. Seulement, la qualité du scénario et la mise en scène du film sur la plateforme « fairyland » étaient significativement liées à la cause du désintéressement du contenu de la plateforme « fairyland ».

À la fin de cette étude, il faut retenir que les réseaux sociaux sont les meilleurs canaux pour faire connaître le patrimoine culturel béninois à la jeunesse estudiantine de l'UAC ; toutefois, la mise en scène du contenu des films à diffuser sur ces réseaux sociaux doit tenir compte des aspirations de cette jeunesse. Le niveau de connaissance des jeunes de l'UAC du patrimoine culturel béninois à travers les réseaux sociaux est très critique. Une politique spéciale de sensibilisation doit être initiée afin de permettre l'intéressement du patrimoine culturel béninois chez ces jeunes.

4. Discussion

La visibilité de la culture, en particulier celle du patrimoine culturel, n'est donc plus envisageable sans un apport certain des plateformes d'info médiation et des espaces de communication offerts par les TIC et mis en œuvre sur Internet comme « fairyland ». La numérisation et l'accessibilité en ligne des contenus culturels sont essentielles à la valorisation du patrimoine, au dynamisme de la création de contenus et à l'émergence de nouveaux services en ligne. Elles contribuent à la démocratisation de l'accès à la culture, au développement de la société de

l'information et de l'économie de la connaissance (Sojae Erwan. Digital 2020 : les principaux enseignements. *We are social*, 30-1-2020. [en ligne] Disponible sur [Digital Report 2020 - We Are Social France](#) (consulté le 02-3-2023)). Dès lors, Internet devient un outil de prédilection pour la diffusion des biens et services culturels, un espace pour la revalorisation des pratiques artistiques et culturelles.

Le patrimoine culturel béninois prend progressivement sa place sur cette grande toile, où circule une immense quantité de textes, d'images, de sons et de vidéos. Un positionnement qu'il faut conforter, pour assurer une meilleure visibilité de cet héritage afin de tirer des avantages sur le plan touristique. Bien qu'au moment de cette étude, le diagnostic montre le faible positionnement du patrimoine culturel du Bénin sur les moteurs de recherche, derrière des expériences plus abouties, de certains pays africains ou occidentaux, il est utile de mentionner que l'on observe néanmoins, une croissance du flux de données, exigeant de fait, une communication professionnelle.

Les principaux pourvoyeurs de ces informations sont à l'observation, les sites des journaux locaux, qui, en relayant quotidiennement des événements culturels par le biais d'articles, de photos et vidéos, les mettent en vitrine sur les plateformes et valorisent plusieurs aspects du patrimoine culturel béninois (chants et danses, l'art culinaire, les sites touristiques, les monuments, la mode, la littérature).

Cette médiation requiert une nécessaire prise en main pour assurer convenablement la visibilité et la réputation pour les acteurs, mais également un meilleur positionnement du patrimoine culturel du pays. D'où la nécessité pour chaque acteur de construire une stratégie de communication appropriée. Il s'agit de révéler le patrimoine au plus grand nombre grâce à une présence permanente et soignée sur les réseaux sociaux. C'est une action individuelle puis collective à mettre en œuvre pour valoriser et promouvoir le patrimoine culturel perçu ici comme une matrice qui véhicule l'identité nationale, contribue à la cohésion sociale et au rayonnement à l'extérieur (United Nations News, « In tech-driven 21st century, achieving global development goal requires closing digital gender divide », 15-3-2019, in [In tech-driven 21st century, achieving global development goals requires closing digital gender divide](#) | | UN News,

consulté le 2-3-2023). Cette notion de visibilité implique la question de la numérisation du patrimoine pour le rendre accessible en ligne. Cela permet d'aller encore au-delà de la simple présence et de faire vivre le patrimoine à travers le positionnement des vidéos de contenus exceptionnels. Par ailleurs, il est important de préciser que cette étude s'est plus intéressée à la promotion du patrimoine culturel immatériel du Bénin qui reste indissociable du patrimoine culturel matériel.

4.1. Patrimoine culturel immatériel

Au Bénin et pour les enquêtés, le patrimoine culturel immatériel est essentiellement lié aux usages coutumiers. Il s'agit de croyances ou savoir-faire traditionnels, de musiques, chants et danses, folklores, théâtre, de rites et manifestations collectives. Il recouvre aussi le champ des fables, mythes, légendes, arbres à palabres, panégyriques, éléments gestuels identitaires. Les différents arts de vivre en font partie, au même titre que les expressions corporelles, les tabous, l'isolement, les prières et rituels, les sacrifices, les privations, les fêtes dans leurs variantes régionales, les rites funéraires, les arts et traditions populaires véritables moyens d'expression des sociétés traditionnelles du Bénin du nord au sud, de l'est à l'ouest.

Qu'il s'agisse des arts du spectacle ou des traditions orales, ces pratiques témoignent des expressions vivantes et évolutives des couches sociales du Bénin. Cependant, celles-ci restent dans leur grande majorité très peu documentées et la question de leur inventaire se pose. D'où la nécessité de la numérisation. Au demeurant, les manifestations culturelles telles que la célébration des religions endogènes du 10 janvier ; le festival de *Danxomé* à Abomey ; les *Guèlèdè* dans le Plateau et les Collines ; la *Gaani* à Nikki, Kouandé, Djougou, Kandi, Banikoara et Birni dans le Borgou, l'Alibori, l'Atacora et la Donga ; la *Dila* à Akardé ; le *Nonvitcha* à Grand-Popo ; la fête de l'igname à Savalou ; le *Yèkè-Yèkè* à Agoué ; l'initiation des *Otamari* et *Wama* ; le « *houétanou* » à Ouidah restent assez symptomatiques de ce sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine dans son ensemble au Bénin (Metognon, 2003 ; Kindoho, 2009 ; Aballo, 2015 ; Tonoukoin, 2009).

4.2. Plateforme béninoise « fairyland »

L'engouement pour la plateforme est infime selon les enquêtes auprès de la jeunesse estudiantine de l'UAC ; alors que cette plateforme est censée désormais par le contenu et la qualité de ses films être viralisée sur d'autres réseaux sociaux. « fairyland » doit donc avoir désormais son importance dans la viralité de tendances, films et même d'utilisateurs si elle veut rester réellement outil de promotion culturel du Bénin.

Ce réseau social doit se vouloir international avec une application disponible dans plusieurs pays et traduite en langues différentes. Concernant le profil de l'utilisateur, ce réseau social doit plus se pencher sur une tranche d'âge beaucoup plus jeune.

4.2.1. Importance des vidéos sur une plateforme

La place de la vidéo sur les réseaux sociaux ne cesse d'augmenter ; les marques utilisent ce support pour engager leur clientèle, stimuler leur visibilité. Avant toute chose, il faut savoir que la vidéo est un atout considérable dans une communication sur les réseaux sociaux. D'ailleurs, lorsqu'il s'agit de réseaux sociaux, les internautes actuels deviennent feignants et s'ils ont le choix, ils préféreront nettement regarder un contenu audiovisuel plutôt que de lire un texte ! C'est là tout l'intérêt d'utiliser des contenus audiovisuels ; ils ont une très forte capacité à attirer, retenir et générer de l'engagement.

Comme dit précédemment, il existe une réelle percée du format vidéo sur les réseaux sociaux, en témoignent la viralisation des réels sur Instagram et le réseau social TikTok. Contrairement aux réseaux sociaux Facebook et Instagram, il est possible de voir le contenu de « fairyland » devenir viral, et ce sans avoir des milliers d'abonnés. Les vidéos sont en effet parfaites pour mettre en place une stratégie de « Storytelling », et donc de développer ce lien émotionnel. « fairyland » doit pouvoir proposer ainsi différents formats de vidéos aux utilisateurs. Tout d'abord le format de base du réseau social (vidéos courtes de durée entre 15 et 60 secondes) ; ensuite les remixions, c'est-à-dire l'art de recréer des formats, modèles ou concepts existants pour exprimer sa propre

personnalité ou ses idées. Ainsi, « fairyland » peut s'inscrire dans les nouvelles stratégies de contenu des marques. Cependant, il est important de préciser que bien que la facilité de création de contenu permet une viralité plus importante des vidéos, il existe un danger pour les marques : une prise de paroles non calculées et non maîtrisées des utilisateurs, entraînant un « badbuzz ».

4.2.2. « Fairyland », un nouveau levier marketing

Les vidéos ont une réelle importance dans les communications du secteur de la promotion culturelle, notamment grâce à l'imaginaire que cela peut créer chez le consommateur. « fairyland » peut se révéler donc être un levier marketing efficace dans le secteur touristique. Si les contenus provenant de « fairyland » se diffusent et se viralisent sur les autres réseaux, cette plateforme devient un support de veille efficace permettant de suivre les tendances des différents réseaux sociaux. Cela permet également de comprendre les attentes des utilisateurs, appartenant pour la majorité à la jeunesse de moins de 25 ans, et donc à une génération dont les attentes évoluent. La jeunesse des utilisateurs peut être vue comme un frein, cependant elle représente la vraie consommatrice du patrimoine culturel de demain. Il est donc important dès à présent de cerner et de combler son attente.

4.2.3. Acteurs privés attirés par l'opportunité

Dans ces derniers temps, il est constatable que la promotion du patrimoine culturel commence à devenir une question importante qui intéresse plusieurs catégories de la société au Bénin.

« fairyland » peut offrir aux entreprises du tourisme la possibilité d'aller chercher un public toujours plus large. Le contenu de ce réseau social peut permettre aux marques de proposer du contenu divertissant et inspirant pour les utilisateurs. Il permet d'ajouter un côté convivial, amical à sa communication afin de rajeunir l'image, ce qui permettra à la marque de toucher une cible plus jeune.

Ainsi et avec la digitalisation et la viralisation des contenus visuels, « fairyland » peut très vite faire une place au cœur des stratégies marketing, et notamment au cœur des stratégies d'influence. En effet, les visuels tels que les photos et les vidéos sont vecteurs d'émotion. Ils sont attractifs pour le consommateur qui va alors intégrer ce contenu à l'imaginaire qu'il se fait d'une

marque ou d'une destination. « fairyland » est une plateforme qui peut permettre aux professionnels, qu'ils soient des organismes privés, publics ou influenceurs de cibler une nouvelle génération d'utilisateurs, de pouvoir observer les nouvelles tendances, mais également de créer de l'inspiration chez les utilisateurs.

En résumé, les réseaux sociaux sont populaires en raison de leur facilité d'utilisation et de leur interactivité. Ce sont des moyens qui peuvent rendre la parole plus libre, et offrir une plus grande liberté pour une variété de causes différentes, comme celles qui peuvent valoriser et sauvegarder le patrimoine culturel matériel et immatériel, comme celles qui ont une relation avec l'histoire, l'identité, la culture, le patrimoine et tant d'autres.

On voit de plus en plus l'engagement des acteurs sociaux dans des différentes causes, notamment les causes culturelles. Que ce soit des associations, des organismes à but non lucratifs qui informent les citoyens et suggèrent des solutions, dans le but de résoudre des problèmes liés au patrimoine culturel matériel et immatériel ainsi que de le sauvegarder et le valoriser dans la société et cela avec l'usage des réseaux sociaux. Ces acteurs culturels dans leur communication peuvent utiliser généralement les réseaux sociaux à l'exemple de « fairyland » à la fois pour sensibiliser, transmettre, sauvegarder, promouvoir et impliquer les citoyens dans leurs actions culturelles.

Pour une économie béninoise qui vit aussi de son secteur culturel, être présent sur les réseaux sociaux ne pourrait qu'être bénéfique si tous les moyens sont réunis, c'est-à-dire en créant de l'engagement, en attirant l'attention permanente des internautes via des contenus de qualité et des messages simples, en créant également des partenariats. Autant de stratégies à mettre en place pour profiter des multiples avantages des réseaux sociaux à l'exemple du « fairyland ». La concurrence dans le secteur culturel étant rude, il faut être capable de se concentrer sur la qualité des vidéos intéressantes et pertinentes, tenant compte du goût de sa cible car, la jeunesse s'attend à obtenir des informations qui lui sont utiles, donc dont elle a besoin.

Conclusion

Le Bénin est l'un des pays qui accordent une grande importance au patrimoine culturel en ses deux volets matériel et immatériel. De nombreux efforts ont en effet été consentis au cours des toutes dernières années pour mettre les technologies modernes au service de ce patrimoine et, plus précisément, de la documentation de l'histoire et de l'héritage culturel aussi bien par l'action des institutions que par la contribution des individus. Ces technologies ont une importance primordiale dans le monde d'aujourd'hui, en particulier chez les jeunes qui passent de longues heures sur les sites virtuels, lesquels sont devenus la source principale où ils vont chercher l'information dans n'importe quel domaine. L'utilisation culturelle de cette technologie est devenue l'une des tâches essentielles pour ce qui est de faire la promotion de ce patrimoine national et de faire face aux défis de la mondialisation culturelle qui a envahi le monde et menace désormais l'identité culturelle béninoise.

L'étude a passé en revue nombre d'expériences menées de par le monde pour tenter de tirer le meilleur profit des réseaux de communication sociale au service de la promotion du patrimoine culturel à travers la plateforme « fairyland ». Il est donc désormais possible grâce à cette plateforme de faire connaître le produit culturel national à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, de diffuser des messages de sensibilisation à la conservation du patrimoine culturel, de présenter les informations et les nouvelles ainsi que les événements qui y sont liés.

Références bibliographiques

ABALLO Christophe Eugénie, 2015, *Contribution d'Internet et des réseaux sociaux à la promotion et à la valorisation du patrimoine culturel béninois*, université Senghor, Master en Développement, 93 p.

AKODIGNA Bienvenu, 2004, « La gestion des documents numériques en Afrique francophone : cas de la République du Bénin », in *Colloque EBSI-ENSSIB Le numérique : impact sur le cycle de vie du document pour une analyse interdisciplinaire*, p. 3-15, Montréal, <http://www.ebsi.umontreal.ca/rech/ebsi-enssib/pdf/akodigna.pdf>, consulté le 12/12/2022.

BOYÉ Marie-Alice, 2019, *Le marketing digital pour les nuls en 50 notions clés*. Paris : Editions First, 300 p.

CHABI, Sylvie, 2008, *De l'importance des réseaux sociaux en Marketing*. De Boeck Supérieur, pp. 95-102.

COLANTONIO Fred, 2011, *La communication professionnelle en ligne : Comprendre et exploiter les médias et réseaux sociaux*, Liège, Edipro, pp. 154-155.

FAILLETTAZ Albert, 2013, *L'utilisation des réseaux sociaux dans le tourisme et le secteur des voyages (internaute, touriste et professionnel du tourisme) : études des interactions*, Université de Paris 1-Panthéon Sorbonne, Institut de recherche et d'études supérieures du tourisme, Master professionnel, 81 p.

FARAH Jay, 2014, *Enjeux et défis de la contribution des réseaux sociaux numériques à une transmission réussie : le cas de l'Eglise catholique* » Université de Reims Champagne-Ardenne, École Doctorale Sciences Technologie Santé, thèse, 270 p.

GENARD Candice, 2020, *Réseaux sociaux et influence : modification des flux touristiques et de l'environnement naturel en montagne*, Toulouse, ISTHIA-Université de Toulouse Jean-Jaurès, 118 p.

KAKPOVI Bellarminus, 2009, *L'ingénierie culturelle : outil de promotion de la culture dans les médias audiovisuels béninois*, mémoire de master 2, soutenu à l'Université Senghor en Égypte.

KINDOHO, Deo Gratias (2009). « Le regard des télévisions béninoises sur le patrimoine immatériel du Bénin : analyse situationnelle et projet de magazine sur l'ORTB pour la vulgarisation et la sauvegarde des musiques et danses traditionnelles du Bénin », mémoire de master 2, soutenu à l'Université Senghor d'Alexandrie, Égypte.

KPADONOU Abdel Kader, 2002, *L'appropriation de l'internet par la presse béninoise*, mémoire de cycle1 en sciences et techniques de l'information documentaire, option archivistique, Université d'Abomey-Calavi.

LARZUL Laurence, 2021, *L'influence des réseaux sociaux à contenu visuel sur les destinations touristiques*, Université Toulouse Jean Jaurès, Institut Supérieur du Tourisme de l'hôtellerie et de l'Alimentation, Master Tourisme, 120 p.

MAYOL Samuel, 2009, *Le marketing 2.0 : De l'apparition de nouvelles techniques à la mise en place d'une véritable nouvelle vision du marketing stratégique [en ligne]*. Revue de l'Université de Lille, in <http://cnriut09.univ-lille1.fr>.

MERCKLÉ Pierre, 2010, « Réseau », in Serge PAUGAM (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, PUF, QSJ, pp. 93-94.

MERCKLÉ Pierre, 2016, *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La découverte, 124 p.

METOGNON Serge, 2003, *Patrimoine et communication : perspectives pour une meilleure visibilité du patrimoine culturel au Bénin*, mémoire de fin de formation menant au diplôme d'études professionnelles approfondies, option gestion du patrimoine culturel, Égypte.

MEZRIOUI Racha, Touati Zeineb, 2015, *Médias et technologies numériques au sud de la méditerranée*, L'Harmattan, Paris.

TONOUKOIN Ernestine, 2009, *Valorisation et promotion des arts visuels par les médias : mise en place d'une agence de communication audiovisuelle au Bénin*, mémoire de master 2 réalisé et soutenu à l'Université Senghor d'Alexandrie, Égypte.

UNESCO, 2003, *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, adoptée par l'Unesco, Paris.

VERNIERES, Michel (sous la direction de), 2011, *Patrimoine et développement : Etudes pluridisciplinaires*, PARIS Karthala, 174 p.

ZIDAT Nawel, BOUKHRAS Kenza, 2021, *L'impact de l'usage des Réseaux Sociaux dans la sauvegarde du Patrimoine Berbère Matériel et Immatériel*, Université de Béjaïa, Faculté des Sciences Humaines et Sociales, Département des Sciences Humaines, Master en sciences de l'information et de la Communication, 183 p.

Sigles et acronymes

ENAM	: École Nationale d'Administration et de Magistrature
ENEAM	: École Nationale d'Économie Appliquée et de Management
ENSTIC	: École Nationale des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication
EPAC	École Polytechnique d'Abomey-Calavi
FASHS-Calavi	: Faculté des Sciences Humaines et Sociales-Calavi
FLLAC	: Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communications
FRI	: Institut de Formation et de Recherche en Informatique
FSA	: Faculté des Sciences Agronomiques
INMAAC	: Institut National des Métiers d'Arts, d'Archéologie et de la Culture